

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin de la Société pédagogique genevoise
<b>Herausgeber:</b>	Société pédagogique genevoise
<b>Band:</b>	- (1907)
<b>Heft:</b>	5
<b>Artikel:</b>	Les liens de la Société pédagogique genevoise avec la "Romande"
<b>Autor:</b>	Paquin, E. / Martin, E.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-242089">https://doi.org/10.5169/seals-242089</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ingurgitent moins d'allemand que de bière et reviennent, épaissis de corps et d'esprit, incapables de se tirer d'un idiome de plus. Ce séjour leur aura porté préjudice en accroissant leurs travers. Bilingues amphibies par l'effet du cumul, ils ignoreront toujours leur véritable élément. Se trouve-t-il d'ailleurs un seul Genevois susceptible de parler un allemand impeccable ?

Ne ferait-on pas mieux, pour le plus grand bénéfice des élèves, d'instituer des cours de français donnés par des maîtres de français diplômés, sortis des universités de France et de nationalité française. Et, non à la place, mais en outre, de procurer à nos fils un séjour en Touraine, sinon à Paris, uniquement en vue de les tremper et de les retremper à la source même.

Qui sait si l'avenir n'appartient pas à cette suggestion. Peut-être le département de l'instruction publique va-t-il nous charger d'organiser, sur le modèle des colonies de vacances, des cures de bon français.

HENRI ODIER.

M. le Président remercie vivement M. le Dr Odier pour sa spirituelle communication.

M<sup>me</sup> Willy relève le trait bien genevois de la crainte exagérée du ridicule et regrette qu'aujourd'hui, époque éminemment utilitaire, la conversation pour elle-même soit laissée de côté.

M. Baatard croit que les traits décochés aux Genevois sont un peu acérés ; il pense que les conditions géographiques sont un facteur important dans la formation des langages.

### 3<sup>e</sup> Les liens de la Société pédagogique genevoise avec la « Romande ».

M. le Président communique à l'Assemblée la lettre suivante adressée au Bureau de la Romande en réponse à la lettre parue dans le dernier numéro du bulletin :

Monsieur le Président et Messieurs les membres du Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande, Genève.

Monsieur le Président et Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 6 octobre dernier par laquelle vous invitez la Société

pédagogique genevoise à procéder à l'élection de ses délégués au sein du Comité Central de la Société pédagogique romande.

Notre Comité, considérant la situation faite à la Société pédagogique genevoise par l'existence d'une seconde section romande à Genève, a estimé qu'il était nécessaire de porter l'examen de nos relations avec la fédération romande devant notre Assemblée générale.

Dès qu'une décision sera prise, nous nous empresserons de vous la communiquer.

Agreez, Monsieur le Président et Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

Au nom du Comité :

*Le secrétaire,*

E. PAQUIN.

*Le président,*

E. MARTIN.

Comme le Bureau de la Romande (lettre du 6 octobre), le Comité a pensé que la question de la représentation des deux sections genevoises n'était pas définitivement tranchée. Il espère que le futur Bureau trouvera une solution satisfaisante.

Pour l'instant la question se ramène à ceci : Voulons-nous nommer nos délégués maintenant ou attendre la décision du Bureau jurassien ?

Dans une lettre adressée au Président, M. W. Rosier, empêché d'assister à la séance, engage, très vivement, ses collègues à maintenir les liens qui existent depuis si longtemps entre la Société pédagogique genevoise et la Société pédagogique de la Suisse romande.

M. F. Lagotala propose de nommer nos délégués sans plus tarder.

M. le Président croît, au contraire, qu'il ne nous est pas possible de le faire avant que cette question de représentation soit régularisée.

Il convient plutôt d'attendre le résultat de l'étude à laquelle vont se livrer les mandataires de la fédération romande. Nous saurons alors exactement dans quelles conditions cette élection pourra avoir lieu.

Suit une discussion à laquelle prennent part M<sup>le</sup> Willy, MM. Lagotala, Baëtard et Charvoz.

A la votation, l'Assemblée repousse la proposition de M. La-

gotala, approuve l'attitude du Comité et décide, à une forte majorité, de surseoir à la nomination des délégués au Comité Central jusqu'au moment où elle connaîtra la décision à intervenir.

**4<sup>e</sup> Propositions individuelles.**

**Néant.**

**La séance est levée à 4 h. 30 m.**

*Le bulletinier :*

**L. DURAND.**

---